

# Compte-rendu

## Réunion « Territoire Zéro chômeur de Longue Durée ».

27 octobre 2020 – 13h-14h15.

---

Présents : Antoine Buchet, (UMons, prospective Wapi 2040), Baudouin Joseph (Springbox Coworking), Célestine Bocquet (CSC Wallonie picarde), Jean Ronveaux (CHOQ), Thimothée Leuridan (FGTB Wallonie picarde), Sabine Denghien (Lire et Ecrire), André Denayer (ATD Quart-Monde), Marie Bontems (CHOQ), Stéphanie Dock (IBEFE Wallonie picarde), Françoise Lesplingart (Mirewapi), Laurent Callandt (ASBL Wallonie picarde), Pauline Delneste (Infor Jeunes Tournai), Philippe Delfosse (IBEFE Wapi), David Squire (La Ressourcerie), Anne-Françoise Lefevre (Clesaul et CHOQ), Ronald Duval (CHOQ), Dominique Rossi (Lire et Ecrire)

---

Accueil par Anne-Françoise, Vice-Présidente du CHOQ.

Nous avons proposé de tenir la réunion en 2 temps :

- Revenir sur la dynamique des « Territoire Zéro chômeur de Longue Durée » afin de clarifier le concept avec les acteurs en présence.
- Présenter les actions entreprises et le plan d'actions proposé.

Déroulé du powerpoint et réactions.

Nous présentons les fondements de la démarche et les principes fondamentaux de la démarche. (DIA 4 et 4 du powerpoint)

Un temps de réaction est proposé :

- Jean Ronveaux pense qu'il faut être créatif et oser mener cette action. Nous devons expérimenter et avoir le droit de le faire.
- Selon Dominique Rossi, on peut adhérer à ce changement de paradigme, il faudra être attentif dans la pratique. En effet, nos pratiques sont remplies d'habitudes, ici, avec ce projet nous ne sommes pas dans un logique d'insertion mais de création d'emploi. Il faudra être attentif en changeant de postures à donner une place aux personnes sans emploi.
- David Squire trouve intéressant que l'on parte des intérêts et des possibilités des personnes. Il note aussi que l'on ne propose pas non plus des jobs temporaires, que l'on peut proposer des Cdi. On part des personnes et on construit sur du durable. C'est un moyen de motiver les gens. C'est un aspect durable du projet.

- Baudouin Joseph est interpellé positivement par les qualités humaines qui sont demandés aux sans-emploi. Ce sont les sans-emploi qui décident de leur avenir.
- Anne-Françoise Lefevre insiste sur le fait que l'on va changer de posture de travail en se positionnant sur du « OK – OK » entre les publics qui y travaillent.
- André Denayer souligne qu'il est important de prendre en compte que ce projet a été initié par ATD Quart Monde. ATD Quart Monde insiste fortement sur la participation des personnes vivant en pauvreté, exclues du travail. C'est une dimension importante du projet.
- Anne-Françoise propose de clarifier également la notion de « Chômeurs ». Nous devons clarifier les termes et parler de nos publics de la même manière.
- Jean Ronveaux voudrait amener au débat plusieurs éléments : nous avons le projet duos de CHOQ et que les chercheurs d'emploi quels que soient leur statut, nous devons accompagner les personnes qui « bavent » d'envie de travailler. Il faut oser et inventer de nouvelles routes.
- André De Graeve précise que le groupe de travail a proposé que l'on parle de personnes privées durablement d'emploi.

## Nous présentons les avancées au niveau wallon et au niveau fédéral

André Denayer reprend les éléments par ordre chronologique :

- Un groupe de travail est actif à Charleroi depuis 2019. Ce groupe de travail est à l'initiative de Paul Timmermans et toute une série d'actions ont déjà été menées dans ce cadre : un colloque,...
- Le Gouvernement wallon et certaines associations vont rencontrer une Entreprise à But d'Emploi (EBE) dans la région de Nancy.
- 2 études ont été financées. Elles sont disponibles sur l'espace collaboratif créé par le CHOQ. (pour rappel <http://tzclld.choq.be>)
  - Une étude juridique (financée par le groupe de travail de Charleroi) qui aborde les aspects des compétences (qui peut mener ce type d'actions) et également les risques de discrimination et allier cette démarche avec les actions du FOREM et du CPAS.
  - Une étude économique (financée par Actiris) : cette étude est récente et André souligne que pas mal de questions sont à poser. (il rencontre les auteurs de l'étude prochainement). Il est selon lui fondamental de voir combien coûtera la mise en place de ce type de dispositif. Cette étude conclue en tous cas que la mise à l'emploi coûte moins cher que le chômage.

### 3) Retour sur la commission emploi de la Région Wallonne (présentation par Ronald)

La Ministre Christie Morreale a été interpellée en commission emploi de la Région Wallonne quant à l'avancement du projet "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" en Wallonie.

Il s'avère que 2 régions se sont déjà positionnées : Charleroi et la Gaume (Sud Luxembourg). Des actions ont été entamées par CHOQ pour positionner la Wallonie picarde au niveau de la Wallonie :

1. Mail de sensibilisation des élus de Wallonie picarde pour attirer leur attention sur le positionnement de notre région dans ce processus
2. Nous proposons également de faire partir un courrier postal afin de faire valoir notre position à la Ministre Morreale. Nous proposons que toutes les personnes (soit en tant que citoyen soit en tant que représentant de leur institution) soient citées comme personne (ou institution) qui soutiennent le projet et prennent part à nos travaux.

Une réaction est émise par rapport à cet aspect.

- Dominique Rossi insiste sur le fait que si nous décidons d'un endroit pertinent pour mener cette action, il faut que nous puissions nous appuyer sur un réseau d'acteurs locaux. (Ressourcerie, Maison des associations, Régie de quartier,...). En Wallonie picarde, il serait bon d'enclencher le projet sur des acteurs et une dynamique déjà ancrés localement. C'est une plus-value possible au regard des autres régions qui ont déjà avancé dans l'action.

André propose de détailler les prochaines actions que le groupe de pilotage de l'action soumet à l'approbation des personnes présentes :

- Partager les informations sur le projet (le présenter à nouveau) et informer des avancées entre la réunion du 23 septembre et celle du 27 octobre (OK, fait en réunion)
- Prévoir un certain lobby politique sur l'action (en cours avec le Conseil de Développement)
- Nous proposons également de caractériser un territoire sur la Wallonie picarde susceptible d'accueillir ce projet. (entre 10.000 et 15.000 habitants, avec tissu associatif,...)

Les réactions suivantes ont été émises :

1. Ronald : il propose d'objectiver via les chiffres du forem les endroits où l'on pourrait démarrer l'action (nombre de personnes,...) , peut-être voir avec les allocations payées par les syndicats,...
2. Céléstine (CSC) complète en disant qu'il faut aller au-delà des bénéficiaires des allocations, en effet, l'expérience française dépasse les allocataires et toutes les personnes privées d'emploi doivent pouvoir avoir accès au projet. Les chiffres du FOREM peuvent nous orienter quant au choix du territoire où l'action serait déployée. Elle pense également qu'un colloque participatif permet de sentir le pouls d'une région, quartier,... qui peut accueillir l'action.
3. Jean pense qu'il faut mener à la fois une stratégie à la fois une action directe, immédiate où l'on ose et d'autre une stratégie à plus long terme.
4. David (Ressourcerie) témoigne qu'ils travaillent avec des publics éloignés (voire très éloignés) et il pense que c'est tout à fait possible de mener ce type d'expérience. Il est partant pour essayer de travailler sur ce type de projet et notamment au niveau de la seconde main. Il cite également "La Poudrière" à Péruwelz qui peut être un acteur également possible.
5. Dominique insiste sur le fait que nous devons avoir un projet construit qui part d'un lieu avec des forces vives qui ont un impact, une aura et un lien fort avec les gens y vivent. Il est important de s'appuyer sur les acteurs qui ont une légitimité par rapport à la population locale pour démarrer.
6. Jean propose de s'inspirer des critères de réussite que l'expérience française a identifié pour mener à bien ce projet. Il faudrait s'en inspirer.
7. Jean connaît très bien Paul Timmermans de Charleroi. Il propose de l'inviter à notre prochaine réunion. OK fait.

Présentation des chiffres en lien avec l'emploi par Stéphanie (Coordinatrice IBEBFE).

(Ces chiffres sont partagés et disponibles sur l'espace partagé)

Stéphanie précise qu'il s'agit d'une photo locale de l'emploi en Wallonie picarde à fin septembre 2020.

Il s'agit ici des chiffres "FOREM". Le FOREM distingue 4 catégories de demandeurs d'emploi inoccupés. (demandeurs d'allocations, les jeunes en stage d'insertion, les inscrits obligatoirement et les inscrits librement).

Le fichier reprend les 23 communes de Wallonie picarde.

Philippe Delfosse propose qu'une fois que l'on a délimité les 2 ou 3 communes, quartiers,.. L'on puisse en parallèle faire un inventaire des acteurs locaux susceptibles de rejoindre et porter l'action.

André DG propose de remettre l'ensemble des discussions dans une feuille de route et Jean Ronveaux précise qu'il faut accompagner la feuille de route d'un timing et d'également de mettre les critères de réussite les plus faciles à atteindre (dans un premier temps). En décision :

- 1) Inviter Paul Timmermans à notre prochaine réunion. OK FAIT
- 2) Faire une proposition de lettre pour le Conseil de développement. (OK, à valider en annexe)
- 3) Faire une feuille de route en lien avec le projet.
- 4) Prochaine réunion = 30 novembre à 14h. (si possible en présentiel)**